

Le Mans, le 27 mars 2019

CHAMPIONNATS DE LA SARTHE INDIVIDUELS **Saison 2018/2019**

- Compétition ouverte aux joueurs et joueuses licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis de Table dans le département de la Sarthe.
Attention : Classement retenus : Points actualisés du dernier classement paru.

Date : Samedi 13 avril 2019 :

Minimes Garçons - Juniors Garçons - Poussins & Poussines :	pointage : 13h30
Minimes Filles & Juniors Filles :	pointage : 15h15 (Sous réserve)

Date : Dimanche 14 avril 2019 :

Seniors Messieurs & Cadets :	pointage : 08h30
Benjamins :	pointage : 12h00 (Sous réserve)
Seniors Dames Cadettes & Benjamines :	pointage : 13h30 (Sous réserve)
Doubles Messieurs (inscriptions sur place) :	début : 12h00
Doubles Dames (inscription sur place) :	début : xxxx

Lieu : **COMPLEXE SPORTIF AUGUSTE DELAUNE**
Rue des Collèges
72230 ARNAGE

- Règlement et critères de qualification : voir ANNUAIRE SARTHE.
- Droits d'inscriptions : Voir dossier administratif.
- Inscriptions : MEMENTO et seulement le memento (Téléchargeable sur le site du Comité)

- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux à raison d'un tableau par jour.
- Le joueur ayant les points suffisants peut intégrer un tableau supérieur à sa catégorie.
- Obligation de participer au tableau correspondant à sa catégorie

Forfait non excusé après le jeudi 12 avril 2019 - 12h00 : amende de 25 €.

Inscriptions sur le memento à retourner au Comité 72 avant le :
Vendredi 05 avril 2019 - 12h00 dernier délai

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES CETTE DATE

[La liste définitive des qualifiés et remplaçants ainsi que les horaires de pointage sur le site du CD et par mail dans vos clubs le Lundi 8 avril](#)

Le responsable de l'épreuve
Michel Vigneron ☎ : 06 .07.25.24.25